

Envoi par courriel

Québec, le 5 juin 2006

Monsieur Joel Forrest  
Directeur, Affaires réglementaires  
TransCanada  
450 – 1<sup>st</sup> Street SW  
Calgary, AB, T2P 5H1

**Objet :   Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission d'examen conjoint chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- 1- Pouvez-vous fournir une estimation appuyée du bruit sous-marin (en re  $1\mu\text{Pa}$  @ 1m) d'un méthanier et d'un remorqueur, en valeur large bande ainsi que décomposé en bandes d'octave, pour une vitesse de 5 nœuds ? de 10 nœuds ? de 19,5 nœuds ?
- 2- Le document DA10 fait mention à la page 38 de simulations numériques sur la pression exercée par les floes de glace sur le terminal projeté. La commission souhaite connaître les conclusions de ces simulations.
- 3- À la lecture du plan d'urgence préliminaire (3 avril 2006), on comprend que vous avez basé votre plan sur plusieurs possibilités d'événements, notamment sur une intervention en cas d'un nuage de vapeur (à la jetée et au méthanier) (p.8-11) et d'une explosion ou incendie sur le méthanier (p.8-15). En audience publique, séance du 9 mai en après-midi (DT2, p. 60), M. Van Der Put a mentionné : "...le pire scénario impliquant un méthanier,..., c'est un scénario qui a une probabilité si faible que c'est pas un scénario sur lequel on baserait un plan de mesures d'urgence." Est-ce que vous pouvez préciser à quel scénario M. Van Der Put faisait référence? S'il faisait référence au scénario présenté dans le rapport principal à la page 9-67, quel lien peut-on établir avec le contenu du plan d'urgence p.8-11 et 8-15?

...2

- 4- En se référant au DT5, les transcriptions de la séance du 10 mai au soir (p. 5), M. Ernst Meyer affirme : "Dans le rapport, le scénario de pire cas qui a été présenté démontre qu'un nuage de vapeur pourrait voyager de 800 m...", à quel scénario fait-il référence ? Advenant l'allumage de ce nuage, à quelle distance la radiation thermique atteindrait un niveau de 5 KW/m<sup>2</sup> ?
- 5- Advenant une fuite d'un des réservoirs de stockage avec incendie de la nappe de toit, tel qu'illustré à la figure 9.4-4, à la page 9-71 du rapport principal, est-ce que la radiation thermique résultant de cet incendie pourrait affecter l'intégrité du deuxième réservoir ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 juin prochain, compte tenu de l'échéancier de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission